



## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**2017**

Mardi 28 février 2017

10H30-12H30 – 8ème BUREAU  
Assemblée Nationale – PARIS

### **ORDRE DU JOUR**

<b>I</b>	<b>Rapport moral 2016 du Président</b>
<b>II</b>	<b>Rapport financier 2016 du Trésorier</b>
<b>III</b>	<b>Renouvellement par tiers du conseil d'administration (art.6 et 7 des statuts)</b>
<b>IV</b>	<b>Présentation et discussion du programme d'activités 2017</b>
<b>V</b>	<b>Questions diverses</b>



## LISTE DES MEMBRES PRESENTS / EXCUSES

### LISTE DES MEMBRES PRESENTS

<b>Jean-Pierre BLAZY</b>	Président de Ville et Aéroport, Député-Maire de Gonesse (95)
<b>Jacques-Alain BENISTI</b>	Vice-Président de Ville et Aéroport, Député-Maire de Villiers-sur-Marne (94)
<b>Pascal BOUREAU</b>	Vice-Président de Ville et Aéroport, Adjoint au Maire de Blagnac (31)
<b>Didier GONZALES</b>	Secrétaire général de Ville et Aéroport, Maire de Villeneuve-le-Roi (94)
<b>Lucien BARGE</b>	Trésorier de Ville et Aéroport, Maire de Jonage (69)
<b>Gérard SEBAOUN</b>	Député du Val d'Oise (95)
<b>Christian REY,</b>	Maire de Diémoz (38)
<b>Yvon LERAT</b>	Président de la Communauté de communes Erdre et Gesvres (44)
<b>Serge GODAERT</b>	Adjoint au Député-Maire de Maisons-Laffitte (78)
<b>Jean-Bernard PAUL,</b>	Adjoint au Maire d'Ablon-sur-Seine (94)
<b>Daniel GASNIER</b>	Adjoint au Maire de Limeil-Brévannes (94)
<b>Dominique DUCLOS</b>	Adjoint au Maire de Bouguenais (44)
<b>Gérard STEMMER</b>	Conseiller technique, Mairie de Dammartin-en-Goële (77)
<b>Jacques LEPELTIER</b>	Adjoint au Maire de Longjumeau (91)
<b>Jean-Benoît PINTURIER</b>	Maire de Saint-Pathus (77)
<b>E. Christian VILLEMAGNE</b>	Ancien trésorier Ville et Aéroport (69)
<b>Catherine LEMORTON</b>	Députée de Haute-Garonne (31)
<b>André DELUCHAT</b>	Adjoint au Maire de Chevilly-Larue (94)
<b>Roland PY</b>	Maire de Fontenay-en-Parisis (95)
<b>Stéphane DELABRE</b>	Directeur du SMABT (60)
<b>Rémy JOURDAN</b>	Collaborateur de D.GONZALES
<b>Nicolas TCHENG</b>	Collaborateur de G.SEBAOUN
<b>Peggy NICOLAS</b>	Collaboratrice de J-A BENISTI
<b>Julien DELANNAY</b>	Chargé de mission « Ville et Aéroport »
<b>Richard GOUSSIES</b>	Chargé de communication « Ville et Aéroport »

## **LISTE DES MEMBRES EXCUSES**

<b>Gérard BOUTHIER</b>	Conseiller communautaire du Val d'Yerres (91)
<b>Bernard CORNEILLE</b>	Maire d'Othis Conseiller général de Seine-et-Marne (77)
<b>Gaston LATSCHA</b>	Communauté de communes des Trois Frontières Maire de Hésingue (68)
<b>Marie RECALDE</b>	Députée de la Gironde, Adjointe au Maire de Mérignac (33)
<b>Alain TOPPAN</b>	Maire de Cornebarrieu (31)
<b>François PUPPONI</b>	Député-Maire de Sarcelles (95)
<b>Jean HUMANN</b>	Maire d'Entzheim (67)
<b>Eric CIOTTI</b>	Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes (06)
<b>Sandrine GELOT</b>	Maire de Longjumeau (91)
<b>Georges MERIC</b>	Président du Conseil départemental de Haute-Garonne (31)
<b>Aurélié WICHEREK-JOLY</b>	Adjoint au Maire de Villebon-sur-Yvette en charge de l'environnement
<b>Ludovic GUITTON</b>	Adjoint au Maire du Haillan en charge des transports (33)
<b>Jean-Louis MARSAC</b>	Maire de Villiers-le-Bel (95)
<b>Jean-Paul MEYER</b>	Maire de Blotzheim (68)
<b>Joël BOUTIER</b>	Maire de Groslay (95)



D)

## RAPPORT MORAL 2016

<b>I</b>	<b>2016 -L'ANNÉE DES RAPPORTS</b> <b>Rapport d'information parlementaire sur les nuisances aéroportuares</b> <b>« Mettre un pilote dans l'avion »</b> - (J-A Bénisti et C.Bouillon, mars 2016) <b>Rapport de la « mission Royal »</b> <b>« Communautés aéroportuares, rapprochement des procédures</b> <b>PEB / PGS et critère d'antériorité »</b> - (JP Blazy, mai 2016) <b>Rapport du groupe d'études parlementaire - « Politique aéroportuaire »</b> (JP Blazy, février 2017)
<b>II</b>	<b>Poursuite de la privatisation des grands aéroports régionaux</b> - (Lyon, Nice) Ville & Aéroport soutient les collectivités locales
<b>III</b>	<b>Nouvel aéroport Nantes-Notre-Dame-des-Landes</b> Une issue toujours incertaine
<b>IV</b>	<b>Proposition de loi visant à protéger les riverains des nuisances aéroportuares</b> (février 2017) : contribution des parlementaires Ville et Aéroport
<b>V</b>	<b>Taxe sur les nuisances sonores aériennes</b> Les parlementaires Ville & Aéroport obtiennent le relèvement de son plafond à <b>55 millions d'euros par an</b> dans le cadre du PLFR 2016
<b>VI</b>	<b>Interventions diverses</b>
<b>VII</b>	<b>Communication Ville &amp; Aéroport</b>

# I

## Rapport d'information parlementaire sur les nuisances aéroportuares « Mettre un pilote dans l'avion »

(J-A Bénisti et C.Bouillon, mars 2016)

### Du bon traitement des nuisances aéroportuares

#### 46 recommandations formulées dans de nombreux domaines (13 au total)

1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remédier aux lacunes dans la production des données</li></ul>
2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Améliorer l'information des riverains</li></ul>
3	<ul style="list-style-type: none"><li>• Revoir l'aide à l'insonorisation et son financement</li></ul>
4	<ul style="list-style-type: none"><li>• Limiter les vols de nuit à Paris-CDG</li></ul>
5	<ul style="list-style-type: none"><li>• Optimiser les trajectoires</li></ul>
6	<ul style="list-style-type: none"><li>• Alourdir les amendes en cas de non-respect des trajectoires et des couvre-feux</li></ul>
7	<ul style="list-style-type: none"><li>• Délester les plates-formes franciliennes</li></ul>
8	<ul style="list-style-type: none"><li>• Revoir les CCE pour organiser une vraie gouvernance entre l'Etat, le gestionnaire d'aéroport et les collectivités territoriales</li></ul>
9	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en œuvre rapidement les communautés aéroportuares</li></ul>
10	<ul style="list-style-type: none"><li>• Favoriser les plans de déplacement des entreprises</li></ul>
11	<ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir la solidarité territoriale</li></ul>
12	<ul style="list-style-type: none"><li>• Encourager la recherche et accentuer l'aide à la recherche pour le secteur aéronautique</li></ul>
13	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réduire les nuisances des hélicoptères</li></ul>

**Un grand nombre de ces recommandations rejoint les positions défendues par Ville & Aéroport et qui avaient été présentées devant la mission d'information parlementaire fin 2015.**

# I

## Rapport de la « MISSION ROYAL » « Communautés aéroportuaires, rapprochement des procédures PEB / PGS et critère d'antériorité »

(JP Blazy, mai 2016)

**18 recommandations formulées sur des questions très spécifiques ayant trait à la gouvernance des territoires aéroportuaires et au souci de simplification des cartographies du bruit.**

La ministre de l'Ecologie retient les recommandations sur l'harmonisation et la simplification des cartographies PEB et PGS ainsi que sur l'assouplissement de la règle d'antériorité.

### **SUR LE RAPPROCHEMENT PEB / PGS**

- ✓ Retenir les courbes du PEB comme référence unique à l'élaboration du plan servant à la maîtrise de l'urbanisme (PEB) et l'élaboration du plan servant à l'éligibilité à l'aide à l'insonorisation (courbes de court terme du PEB), tout en maintenant le principe de deux plans distincts.
- ✓ Elaborer et réviser conjointement ces deux plans dans le cadre d'une procédure unique
- ✓ Elaborer, pour les aéroports acnés, un rapport de présentation unique pour le PEB et le PGS, permettant alors de rassembler en un dossier unique l'ensemble des documents liés à la cartographie du bruit de l'aérodrome (selon les cas, PEB, PGS, cartes de bruit stratégiques et plan de prévention du bruit dans l'environnement)
- ✓ Prévoir une périodicité minimale pour la révision de ces deux plans, une périodicité décennale pouvant être retenue
- ✓ Renommer le PEB et le PGS de façon plus immédiatement intelligible (par exemple sous les dénominations respectives de « plan de prévention de l'urbanisme au voisinage des aérodromes » - PPU – et de « plan d'aide à l'insonorisation » - PAI ).

**Une concertation va être engagée au niveau des ministères concernés par cette réforme PEB / PGS avant l'application de ces mesures - (évolution législative)**

### **SUR L'ASSOUPPLISSEMENT DE LA RÈGLE D'ANTÉRIORITÉ**

- ✓ Ouvrir, pendant une période de l'ordre de 5 ans maximum, la possibilité aux riverains ayant fait l'objet d'un refus en application du critère « d'antériorité » de redéposer une demande, pour examen par la CCAR et éventuelle acceptation, dans des cas identifiés par le rapport comme atypiques

**Un décret en Conseil d'Etat qui modifie l'article du code de l'environnement sur la règle d'antériorité sera prochainement publié - (évolution réglementaire)**

# I

## Rapport du groupe d'études parlementaire "A quel horizon le "crash" du transport aérien français aura-t-il lieu?"

(JP Blazy, février 2017)

### 9 recommandations pour éviter le « crash » du transport aérien français ou la nécessité d'un retour de l'Etat-stratège et régulateur suite à la déréglementation du secteur aérien survenue depuis le début des années 90 et la libéralisation du ciel

- 1** \* Elaborer un schéma aéroportuaire national fondé sur des hypothèses de trafic pour les grands aéroports français et en déduire un programme d'actions adapté entre l'offre et la demande aéroportuaire ; Clarifier au sein du schéma aéroportuaire national les différents choix face aux perspectives de saturation des aéroports (planification des capacités aéroportuaires) synonymes de « crash » du transport aérien français ; déterminer à travers une analyse prospective les scénarios de développement aéroportuaire conduisant au « crash » et celui qui permettrait de l'éviter
- 2** \* Utiliser plus efficacement les infrastructures aéroportuaires existantes par des synergies entre aéroports (définition de réseaux aéroportuaires entre Paris et la Province et à l'échelle du grand Bassin Parisien) ; Formaliser une stratégie de développement des aéroports décentralisés et des infrastructures associées, en recherchant des synergies d'exploitation entre plates-formes de province géographiquement proches ; idem à l'échelle du grand Bassin Parisien entre les aéroports parisiens Paris-CDG, Paris-Orly et les aéroports secondaires (Vatry, Châteauroux, Beauvais) ; Décider la création de compléments d'infrastructure afin de répondre à la saturation des capacités des aéroports existants à l'horizon 2035 ; Définir un nouvel aménagement aéroportuaire du territoire en recherchant la cohérence du maillage aéroportuaire actuel constitué d'un grand nombre de petits aéroports
- 3** \* Au niveau des grands aéroports régionaux privatisés tels que Toulouse-Blagnac, Lyon-Saint-Exupéry et Nice-Côte-d'Azur, mettre en œuvre des pactes d'actionnaires afin de garantir un actionnariat à majorité publique
- 4** \* Réexaminer les projets d'investissements dans une logique d'intermodalité, en mettant en cohérence les acteurs des transports ferroviaires et aériens
- 5** \* Sur le volet environnemental, réformer la TNSA et le dispositif d'aide aux riverains ; limiter les vols de nuit notamment à Paris-CDG ; mettre en place des mesures de restrictions opérationnelles fondées sur le nombre de mouvements annuels et définir pour chaque aéroport acensé sa capacité environnementale
- 6** \* Sur le volet social, mettre fin aux pratiques de dumping social et fiscal (compagnies low cost) et sécuriser le droit du travail

<b>7</b>	* Favoriser une concurrence plus équilibrée et loyale entre les compagnies aériennes européennes et les compagnies du Golfe et asiatiques. L'Etat doit assurer la protection des intérêts légitimes des transporteurs aériens français par un contrôle strict des pratiques commerciales et des droits de trafic
<b>8</b>	* Assurer l'équilibre entre les intérêts propres aux gestionnaires d'aéroports (ADP et sociétés aéroportuaires) et ceux propres aux compagnies aériennes notamment par la régulation de la fiscalité, taxes et redevances (redevance d'atterrissage, redevance de stationnement et redevance par passager) ; fin du régime d'exception et retour à la caisse unique pour ADP dans le cadre d'une révision du CRE 2016-2020 ; renforcement de l'indépendance de l'Autorité de supervision indépendante (ASI)
<b>9</b>	* Créer autour des principaux aéroports acnés les communautés aéroportuaires, nouveau mode spécifique de gouvernance des territoires aéroportuaires



## II

### Poursuite de la privatisation des grands aéroports régionaux - (Lyon, Nice)

#### **Ville & Aéroport soutient les collectivités locales**

Privatisation des aéroports Lyon-Saint-Exupéry et Nice-Côte-d'Azur actée au cours de l'été 2016. Choix de l'Etat => Vinci Airport-Caisse des dépôts-Predica à Lyon et Azzurra (constitué de Atlantia, Aéroport de Rome et EDF Invest) à Nice.

L'Etat récupère 535 millions d'euros à Lyon et 1,22 milliard d'euros à Nice.

**V&A regrette l'échec de la concertation avec les élus locaux et s'inquiète des conséquences futures sur le développement de ces plateformes et les répercussions sur les territoires concernés :**

A Lyon => des collectivités locales (Région, Département) opposées à la privatisation (sauf Métropole de Lyon) au motif de la légalité de la procédure

Seule la Communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) est impliquée dans le processus de vente. Les élus de l'Isère et de l'Ain sont exclus alors que leurs territoires sont impactés par l'aéroport.

A Nice, même difficulté dans le cadre de la concertation puisque la réunion de présentation des candidats a été annulée ½ heure avant !

**Conséquences de ces privatisations sur le développement des plateformes : A Lyon, un doublement du trafic aérien et la création d'un hub de fret pour le sud de l'Europe sont au programme. Vinci ne s'occupera pas du volet social ou environnemental.**

**Cette nouvelle orientation vers le trafic de fret aura pour conséquence une augmentation du trafic routier de jour comme de nuit.**

Quant à Toulouse-Blagnac, on a assisté en 2016 à un nouveau round judiciaire : divergences de vues entre les acteurs publics et les nouveaux actionnaires chinois sur le sort que compte réserver Casil Europe au pactole de 67 millions d'euros né de la gestion publique précédente.

Les nouveaux actionnaires, détenteurs de 49,9% des parts de la société depuis la vente de ses parts par l'Etat, souhaitent en puiser une bonne partie pour la distribuer en dividendes. Une volonté qui n'a pas été du goût de l'ensemble des actionnaires publics qui comptent plutôt la réserver à des investissements futurs.

**V&A appelle ses élus locaux, régionaux et nationaux à prendre toute la mesure du danger que la privatisation de ces grands aéroports régionaux que sont Lyon, Nice ou Toulouse représente actuellement face aux intérêts environnementaux et sanitaires des territoires concernés.**

**V&A demande de réelles garanties pour que les intérêts économiques privés et étrangers des futurs actionnaires ne s'imposent pas au détriment de la qualité de vie des riverains.**

**Cela passe par des contrats d'engagement négociés et signés par l'ensemble des parties prenantes notamment sur le volet environnemental.**

### III

## Nouvel aéroport Nantes-Notre-Dame-des-Landes Une issue toujours incertaine

**Un rapport d'experts commandé par le Ministère de l'Ecologie juge le projet surdimensionné :**

→ « Etude sur les alternatives pour le développement aéroportuaire du Grand Ouest » (CGEDD, Avril 2016).

Il est suggéré de revoir le projet à la baisse (construction d'une piste au lieu de deux) ou de l'abandonner au profit d'une modernisation et d'un agrandissement du site existant.

**Un référendum local organisé dans le département de Loire-Atlantique le 26 juin 2016 :**

→ 55% d'électeurs en faveur du transfert de l'aéroport Nantes-Atlantique sur le site de Notre-Dame-des-Landes

**Le feu vert de la justice administrative sur les arrêtés préfectoraux autorisation le début des travaux :**

→ Manuel Valls a estimé que cette décision « confortait la détermination du gouvernement ». Le 23/11/16 lors des questions au gouvernement il a répondu qu'il fallait « mettre en œuvre ces décisions », à charge pour le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, d'en préparer les conditions

**Oui mais l'évacuation de la ZAD n'a pas eu lieu et le début des travaux non plus !**

**La Commission d'enquête du SCOT rend un avis favorable avec réserve :**

→ Elle demande l'établissement d'un document récapitulatif tous les projets connexes au futur aéroport, ainsi que les éléments d'appréciations environnementales qui justifient leur réalisation

→ Elle souhaite que soit réalisée l'évaluation de l'impact de l'ensemble

**Ville et Aéroport reporte son déplacement jugeant qu'il est opportun de le faire après les élections de 2017 lorsque l'exécutif aura annoncé une décision claire (prochain quinquennat)**

**Objectif du déplacement** : Outre le soutien aux élus locaux, il est question de présenter aux différents acteurs **un contrat d'engagement sur le volet économique et social, environnemental et sanitaire, aménagement du territoire** préalable à la mise en service du futur aéroport et sur lequel l'Etat et Vinci devront répondre.

### **Le contrat d'engagement Ville et Aéroport pour NDDL c'est :**

- ✓ une limitation des vols de nuit
- ✓ une étude d'impact sanitaire
- ✓ une maîtrise foncière immédiate
- ✓ une politique de développement local
- ✓ une conception nouvelle de l'aménagement (plus soucieuse des besoins des employés et des riverains d'un aéroport)
- ✓ une gouvernance du territoire du projet préfigurée le plus rapidement possible
- ✓ une information régulière (consultation et concertation)

## IV

# Proposition de loi visant à protéger les riverains des nuisances aéroportuaires

(février 2017)

## Contribution des parlementaires Ville et Aéroport

Cette proposition de loi fait suite au rapport d'information « Nuisances aéroportuaires »

Elle dispose :

<b>Article 1</b>	Informar des nuisances sonores les futurs acquéreurs et les futurs locataires d'un bien immobilier situé dans un plan de gêne sonore (PGS) ou dans un plan d'exposition au bruit (PEB) avant toute signature
<b>Article 2</b>	Rédaction d'un rapport par la Gouvernement sur la refonte de la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA)
<b>Article 3</b>	Refonte de la TNSA
<b>Article 4</b>	Renforcement de la solidarité pour les populations les plus touchées par les nuisances aéroportuaires et révision de la répartition des ressources du Fonds de compensation des nuisances aéroportuaires (FCNA) des communes riveraines de l'aéroport de Paris-CDG et Paris-Orly
<b>Article 5</b>	Elaborer un schéma national des infrastructures de transport aérien fixant les orientations de l'Etat portant sur la modernisation et le développement des réseaux, la réduction des impacts environnementaux, les aides apportées aux collectivités territoriales par le développement de leurs propres réseaux
<b>Article 6</b>	Mettre en cohérence les outils de maîtrise de l'urbanisme au voisinage des aérodromes (PEB) et d'aide à l'insonorisation des riverains (PGS) aux fins d'harmonisation des procédures, de simplification des cartes dans un document unique
<b>Article 7</b>	Interdire le survol à moins de 2000 mètres d'altitude des zones fortement urbanisées, en dehors des routes prévues pour le décollage et l'atterrissage, à l'exception des procédures de décollage et d'atterrissage
<b>Article 8</b>	Limiter les vols de nuit conduisant à une réelle réduction des nuisances
<b>Article 9</b>	Renforcer les communautés aéroportuaires
<b>* Cette proposition de loi vient d'être déposée à l'Assemblée Nationale</b>	

Texte définitif sur [www.villeaeroport.fr](http://www.villeaeroport.fr) / rubrique ACTU

V

Taxe sur les nuisances sonores aériennes :

**Les parlementaires Ville & Aéroport obtiennent le relèvement de son plafond à 55 millions d'euros par an dans le cadre du PLFR 2016**

L'Assemblée Nationale a adopté un amendement déposé par les parlementaires V&A (JP Blazy, G.Sébaoun, F.Pupponi) -> Art. 24 *quaterdecies* du Projet de loi de Finances Rectificative pour 2016

Cet amendement prévoit le relèvement du plafonnement de la TNSA à 55 millions d'euros par an au lieu de 47 millions. Un plus grand nombre de dossiers pourront être instruits.

Grâce à cette mesure, l'intégralité des recettes TNSA seront affectées au dispositif d'aide à l'insonorisation.

Pour V&A, ce relèvement du plafond doit s'accompagner d'un relèvement des tarifs pris par arrêté notamment pour Paris-CDG et Orly, où les besoins et les délais d'attente sont les plus grands.

Depuis plusieurs années, les délais d'attente s'allongent : 3 ans en moyenne en région parisienne pour être insonorisé, ils peuvent atteindre jusqu'à 6 ans autour de Bordeaux-Mérignac.

**V&A rappelle la nécessité d'un déplafonnement de la TNSA à terme. Ce n'est pas une taxe affectée stricto sensu car elle ne sert pas au fonctionnement d'un établissement public ou d'une agence mais à la réparation d'un préjudice selon le principe pollueur-payeur.**

**Un rapport du CGEDD (février 2015) estimait le nombre de logements restants à insonoriser à près de 80 000, dont 87% des besoins pour les aéroports parisiens (environ 69 000 logements). Le coût des insonorisations restant à réaliser pour les logements situés autour des seuls aéroports parisiens s'élève à 593 millions d'euros.**

## VI

## Interventions diverses

- Projet de loi CDG Express
- Colloque « Maillage aéroportuaire »
- Audition mission sénatoriale « Aménagement aéroportuaire du territoire »
- Lettre ouverte au PDG de FedEx suite à l'annonce de l'extension de son hub européen sur l'aéroport Paris-CDG »



- **Développement et administration du site Internet**  
[www.villeaeroport.fr](http://www.villeaeroport.fr)
- **Diffusion d'une newsletter mensuelle**
- **Campagne d'adhésion 2016** (nouvelles adhésions enregistrées)



## II)

### **PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2016**

*par M. Lucien BARGE, Trésorier, Maire de Jonage*

#### **PLAN**

**1) Introduction**

**2) Présentation du bilan comptable 2016**

- Compte rendu de l'expert- comptable
- Commentaire des tableaux
- Bilan de l'Actif
- Bilan du Passif
- Compte de résultat
- Compte de fonctionnement
- Tableau des cotisations 2016

**3) Présentation du budget prévisionnel 2017**

**4) Etat des cotisations 2017 et situation financière (février 2017)**

**5) Point sur la campagne d'adhésion 2017**

*Cf. le rapport financier 2016 (vidéo-projection) présenté par M. Barge, Trésorier  
Le rapport financier 2016 sera annexé au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2017*

#### **DISCUSSION DU RAPPORT FINANCIER 2016 SUIVIE D'UN VOTE**



### III)

## RENOUVELLEMENT PAR TIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Articles 6 et 7 des statuts) – VOTE

<b>→ Composition actuelle du Conseil d'administration (20 membres)</b>	
<b>→ Bureau (6 membres)</b>	
<b>Jean-Pierre BLAZY</b>	Président, Député-Maire de Gonesse
<b>Jacques-Alain BENISTI</b>	Vice-président, Député-Maire de Villiers-sur-Marne
<b>Pascal BOUREAU</b>	Vice-président, Adjoint au Maire de Blagnac
<b>Patricia SCHILLINGER</b>	Vice-Présidente, Sénatrice du Haut-Rhin
<b>Didier GONZALES</b>	Secrétaire général, Maire de Villeneuve-le-Roi
<b>Lucien BARGE</b>	Trésorier, Maire de Jonage

**→ Administrateurs (16 membres)**

<b>Gérard SEBAOUN</b>	Député du Val d'Oise
<b>Gérard BOUTHIER</b>	Conseiller communautaire, Communauté d'agglomération du Val d'Yerres-Val de Seine
<b>Bernard CORNEILLE</b>	Maire d'Othis, Conseiller départemental de Seine-et-Marne
<b>Serge GODAERT</b>	Adjoint au Député-Maire de Maisons-Laffitte
<b>Yvon LERAT</b>	Président de la Communauté de communes Erdre et Gesvres
<b>Eric GRILLON</b>	Maire d'Ablon-sur-Seine
<b>Dominique DUCLOS</b>	Adjoint au Maire de Bouguenais
<b>Gérard STEMMER</b>	Conseiller technique, Mairie de Dammartin-en-Goële
<b>Gaston LATSCHA</b>	Conseiller communautaire, Saint-Louis Agglomération
<b>Jacques LEPELTIER</b>	Adjoint au Maire de Longjumeau
<b>Jean-Benoît PINTURIER</b>	Maire de Saint-Pathus
<b>Marie RECALDE</b>	Députée de la Gironde, Adjointe au Sénateur-Maire de Mérignac
<b>Christian REY</b>	Maire de Diémoz
<b>Daniel GASNIER</b>	Adjoint au Maire de Limeil-Brévannes
<b>Jean-Noël CARPENTIER</b>	Député-Maire de Montigny-les-Cormeilles
<b>Stéphane DELABRE</b>	Directeur du syndicat mixte de l'aéroport Beauvais-Tillé (SMABT)

**L'assemblée générale ordinaire 2016 a renouvelé le 3<sup>ème</sup> tiers sortant du conseil d'administration :**

Rappel du 3 <sup>ème</sup> sortant renouvelé lors de l'AGO 2016 :	
<b>Gérard SEBAOUN</b>	Député du Val d'Oise
<b>Marie RECALDE</b>	Députée de la Gironde, Adjointe au Sénateur-Maire de Mérignac
<b>Christian REY</b>	Maire de Diémoz
<b>Jean-Benoît PINTURIER</b>	Maire de Saint-Pathus
<b>Gérard STEMMER</b>	Conseiller technique, Mairie de Dammartin-en-Goële

**RAPPEL** : Lors de l'assemblée générale ordinaire 2013, il a été décidé la révision de l'article 6 des statuts afin d'étendre le nombre d'administrateurs à trente membres au lieu de vingt-trois précédemment :

**Article 6**

« L'assemblée générale élit en son sein un conseil d'administration composé d'un président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un trésorier *et de trente membres*. Les anciens présidents font également partie du conseil d'administration. Elle se réunit au moins une fois par an sur convocation du conseil d'administration ou à la demande d'un quart des membres, sans possibilité de procuration en ce cas. Le conseil d'administration fixe l'ordre du jour. » [Cf. art. 6 et 7 des statuts pour le renouvellement par tiers du conseil d'administration]

**L'assemblée générale 2017 renouvelle le 1<sup>er</sup> tiers sortant du conseil d'administration :**

<b>Jean-Pierre BLAZY</b>	Président, Député-Maire de Gonesse
<b>Jacques-Alain BENISTI</b>	Vice-président, Député-Maire de Villiers-sur-Marne
<b>Pascal BOUREAU</b>	Pascal BOUREAU (31), Vice-président, Adjoint au Maire de Blagnac
<b>Lucien BARGE</b>	résoier, Maire de Jonage
<b>Gérard BOUTHIER</b>	Conseiller communautaire, Communauté d'agglomération du Val d'Yerres-Val de Seine
<b>Bernard CORNEILLE</b>	Maire d'Othis, Conseiller départemental de Seine-et-Marne
<b>Jean-Noël CARPENTIER</b>	Député-Maire de Montigny-les-Cormeilles

**Liste des candidats sortants déclarés au conseil d'administration**

*L'ensemble des membres sortants sont candidats au conseil d'administration (pas de membre démissionnaire)*

**Liste des membres candidats au conseil d'administration (2)**

<b>Roland PY</b>	Maire de Fontenay-en-Parisis
<b>Ludovic GUITTON</b>	Adjoint au maire en charge des transports, Le Haillan

\*\*\*\*\*

**VOTE DU RENOUELEMENT PAR TIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



**IV)**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
2017**

**PRESENTATION ET DISCUSSION  
DU PROGRAMME D'ACTIVITES 2017**

## ACTIONS SUR LES THEMATIQUES

### ✓ **Dispositif d'aide aux riverains et TNSA**

Propositions de refonte du dispositif dans le cadre des rapports parlementaires Bénisti/Bouillon // Blazy (suivi des recommandations)

Argumentaire visant au déplafonnement de la TNSA aujourd'hui plafonnée à 55 millions d'euros/an suite au PLFR 2016

Réduction des délais d'attente pouvant atteindre de 3 à 6 ans

### ✓ **Renouvellement urbain en zone C des PEB**

Les propositions de révision de l'article L.112-10 du code de l'urbanisme continueront d'être défendues

### ✓ **Suites de la thèse commandée par Ville et Aéroport (Université de Cergy-Pontoise, Laboratoire MRTE)**

« Impacts des plateformes aéroportuaires Evaluation des impacts des plateformes aéroportuaires : dépréciation immobilière, mobilité résidentielle et inégalité environnementale. Le cas de Paris-CDG, Paris-Orly, Lyon-Saint-Exupéry et Toulouse-Blagnac »

Ville et Aéroport entend promouvoir la création d'Observatoires des valeurs immobilières et des parcours résidentiels autour grands aéroports français. Actions menées auprès de l'ACNUSA, BRUITPARIF, Ministères concernés.

### ✓ **Privatisation actée des grands aéroports régionaux**

(Toulouse-Blagnac, Nice-Côte-d'Azur, Lyon-Saint-Exupéry)

Organisation d'une table-ronde à Paris ou en Province sur l'aéroport concerné avec l'ensemble des parties prenantes

### ✓ **Politique aéroportuaire**

Suivi des suites du rapport du groupe d'études parlementaire et des 10 recommandations formulées dont notamment celle qui vise à mettre en œuvre un schéma aéroportuaire national

✓ **Rapprochement des procédures PEB/PGS et assouplissement du critère d'antériorité**

Ville et Aéroport suivra la mise en application de la réforme rapprochant PEB/PGS et établissant une cartographie unique du bruit (évolution législative) à travers un véhicule législatif; elle sera attentive à la parution d'un décret en Conseil d'Etat portant sur l'assouplissement du critère d'antériorité (évolution réglementaire)

✓ **Notre-Dame-des-Landes**

Veille sur ce dossier sensible à la fois dans le cadre de la campagne présidentielle et ensuite au niveau de la décision claire attendue par l'exécutif d'implanter un nouvel aéroport à NDDL

✓ **Vols de nuit Paris-CDG – Groupe de suivi sur la mise en œuvre des recommandations du rapport Guyot**

Participation aux travaux du groupe de suivi qui devrait s'achever fin 2017

✓ **Etude épidémiologique DEBATS sur l'impact sanitaire du transport aérien**

Ville et Aéroport rencontrera l'équipe de chercheurs qui travaille sur l'étude et fera un suivi de cette étude majeure très attendue. Un point d'étape sera demandé auprès du Ministère de la Santé et de l'ACNUSA

## DEPLACEMENTS

### Lundi 26 et Mardi 27 mars 2017 :

- **Francfort – Observation du trafic de nuit avant le couvre-feu (21h-23h) et pendant le couvre-feu (23h-05h)**

Rencontre avec la direction de l'aéroport (FRAPORT), des représentants de la Lufthansa, les élus locaux et les associations de riverains

### Deuxième semestre 2017 :

- **Nantes-NDDL - En coordination avec la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres**

Opportunité de programmer ce déplacement une fois la décision du nouvel exécutif rendue

### Dernier trimestre 2017 :

- **Beauvais-Tillé – Observation du modèle low-cost (Ryanair) – En coordination avec le Syndicat mixte de l'aéroport Beauvais-Tillé (SMABT)**

Rencontre avec SMABT, représentants de Ryanair, élus locaux, associations de riverains (ADERA)

- **AUDIENCES MINISTERIELLES**
- **CAMPAGNE D'ADHESION 2017**

## COMMUNICATION 2017

### **Ville et Aéroport poursuivra le développement de sa communication :**

- ◆ **Site Internet** (administration)
- ◆ **Newsletter V&A** diffusée mensuellement et développement du fichier mail pour sa diffusion
- ◆ **Revue de presse hebdomadaire** sur le site
- ◆ **Veille des questions écrites déposées sur le Transport aérien**

**Campagne d'adhésion 2017** auprès de plus de **250** collectivités et **100** parlementaires concernés par la problématique aéroportuaire.  
( après les élections législatives de juin 2017)

\*\*\*\*\*

v)

## QUESTIONS DIVERSES

